

### Assemblée Générale Ordinaire

Relevé de décisions - Rennes - 1er juin 2022

# Quorum



Le quorum est atteint avec 50 % du total des 122 adhérents qui sont (re)présent(é)s

50 adhérents individuels et institutionnels 11 procurations individuelles

### Déroulement des votes



#### Conditions d'expression (Article 7 des statuts AIPU France) :

- Le vote se déroule à main levée
- Les décisions se prennent à la majorité simple
- La voix du Président est prépondérante

#### Pour les votes :

 si procuration : appel une deuxième fois pour procuration 1ère pers. puis appel une troisième fois pour procuration 2ème pers



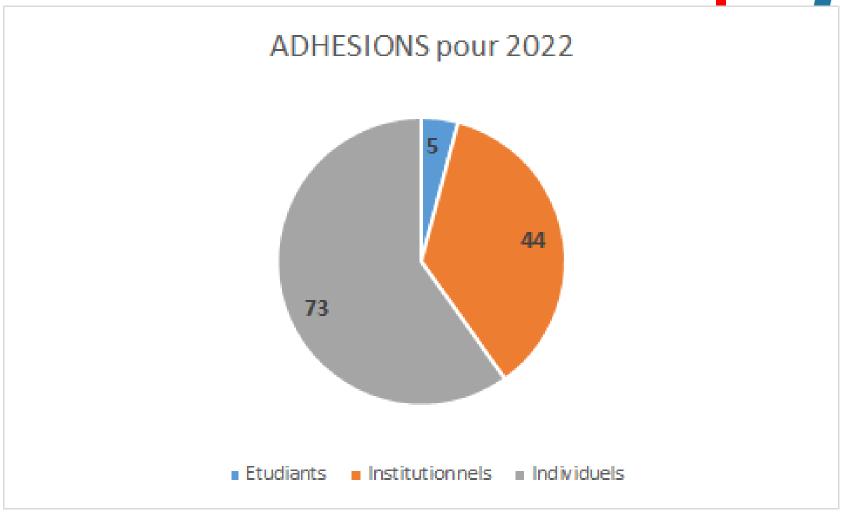


- Rapport d'activité annuel
- Rapport financier annuel
- Focus sur le congrès 2022
- Renouvellement du CAS
- Perspectives 2022-23
- Questions diverses

### Adhésions 2022

#### 122 Adhérents





# Actions réalisées depuis novembre 2021



#### Vie Associative

Développement du site Internet et Liste de diffusion : offres d'emplois, annonces colloques, questions, etc.

1 Communication AEF (janvier 2022), 1 communiqué de Presse Congrès - promotion du congrès

# Congrès 22

- Pilotage, gestion, animation du congrès (pédagogique, scientifique, partenarial, financier)
- 35h/mois puis 60h/mois depuis janvier

# JE22

Automne 2022, Rennes, Université Rennes 2

Projection JE 23

Lancement, gestion de l'appel à manifestation d'intérêt

Le rapport d'activité est validé à l'unanimité

# FOCUS 32<sup>ème</sup> Congrès International

# Congrès 2022



# 205 CONTRIBUTIONS SOUMISES POUR AIPU 2022 SE RÉPARTISSANT AINSI :

- 11 symposiums
- 23 sessions de communications individuelles
- 18 co-lab
- 7 i-lab

478 personnes inscrites en ligne et présence // 10 pays différents



# Etat des comptes depuis le 30 novembre 2021



- Solde au 30 nov. 2021 : **22 982,02 €**
- Dépenses : -2 093,38 €
  CoPIL Congrès, Frais banque
- Recettes : 6 721,53€Cotisations des adhérents (2019-2022)
- Solde (au 30 avril 2022) 27 610,17€
- Dont livret: 5 412,19 € (+51,80 € intérêts au 31/12/21)

#### RAPPEL

- L'association n'a pas besoin de nommer un commissaire aux comptes car, notamment, elle ne répond pas aux critères suivants :
  - au moins 50 salariés,
  - au moins 3 100 000 € hors taxe de chiffre d'affaire ou de ressources,
  - au moins 1 550 000 € de total du bilan

Sources: https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F2907

Le rapport financier est validé à l'unanimité

# Maintien des tarifs adhésions



 Tarifs votés en 2019, maintenus en 2020, en 2021, en 2022

- Membres individuels ordinaires 40 €
- Membres étudiants 10 €
- Membres institutionnels 150 €

Le maintien des tarifs est validé à l'unanimité

## **Election du nouveau CAS:**



- ☐ Président : Arnold Magdelaine
- ☐ Vice-Président : Lionel Husson
- ☐ *Trésorière*: Marthe-Aline Jutand
- ☐ Secrétaire : Viviane Boutin
- □ Rep. des Accompagnateurs pédagogiques : Simon Zingaretti
- □ Rep. des Chercheurs en éducation/représentant au CAI : Franck Bertucat
- ☐ Rep. des Praticiens : Yannis Karamanos

# Journée d'études AIPU France

# - Déclarations d'intérêt - Rappel



- □ Thématique ou question du champ de la pédagogie de l'enseignement supérieur, en cohérence avec les principes d'action de la section AIPU France
- □ Pour l'ensemble des publics AIPU
- □ Fruit du travail d'une équipe/comité de pilotage pluridisciplinaire portée par un établissement, un site ou une Communauté d'universités et d'établissements (COMUE) : soutiens politique, logistique et financier définis explicitement
- □ Frais d'inscription raisonnables (inférieur ou égal à 50 euros)
- □ Propositions pour
  - □ automne 2022 avant le 30 janvier 2022
  - □ printemps 2023, avant 30 avril 2022

# **Perspectives 22-23**



- → JE 22 : Rennes
- → JEs 23 : Perpignan (printemps) et Paris (automne)
- → Explorer la création d'espaces interdisciplinaires de contribution au sein de l'AIPU FR ou bien le développement de dispositifs existants (ex : JE) pour les étudiants et doctorants dans le champ de l'éducation et de la formation en contexte d'enseignement supérieur
- → Poursuivre les sessions types « webinaires » pour s'approprier les thématiques à l'échelle de l'association
- → Explorer la fabrication d'un système de reconnaissance par la communauté AIPU FR de travaux d'expertise et scientifique dans le champ de l'association
- → Initier le partage de concepts, méthodes et expériences entre chercheurs, accompagnateurs et praticiens sur l'éducation ouverte